

Fugier, P. (2011). « Serge Paugam (dir.), *Les 100 mots de la sociologie* », *Revue française de sociologie*, 52-4, p. 803-806.

Cet ouvrage de la collection « Que sais-je ? » réunit vingt-et-un sociologues, tous membres du comité de rédaction de la nouvelle revue *Sociologie*, dirigée par Serge Paugam. C'est alors à un exercice périlleux auquel se prêtent les auteurs : celui de choisir et de définir cent mots-clés de la sociologie et du métier de sociologue. Or, la constitution de ce lexique représente véritablement un travail d'équipe puisque, comme le précise Paugam, « si chaque notice a bien *un* auteur, l'ensemble a été relu plusieurs fois et soumis à l'approbation du groupe » (p. 4).

Le format de l'ouvrage exige un effort de concision plus conséquent que dans les dictionnaires « classiques » de sociologie. De même, le plan singularise cet ouvrage qui se décline en quatre chapitres attachés à l'explicitation de la *doxa* du métier de sociologue. Y sont successivement définis les « maîtres-mots » de sa posture (chap. 1), de ses méthodes (chap. 2), de ses concepts (chap. 3) et enfin des appartenances sociales à partir desquelles il définit les liens de l'individu à la société (chap. 4).

À la différence notamment du *Dictionnaire critique de la sociologie* de Raymond Boudon et François Bourricaud, cet ouvrage reste fidèle à la tradition sociologique durkheimienne, même si les auteurs se soucient de ne pas orienter le lecteur, probablement étudiant, vers un unique point de vue paradigmatique.

Une certaine idée de la sociologie transparait toutefois au fil des définitions, sans que cela prenne une tendance excessivement partisane. Ainsi, parmi toutes les références bibliographiques mentionnées dans les notes de bas de page, deux auteurs se détachent nettement : Pierre Bourdieu (cité 23 fois) et Émile Durkheim (cité 18 fois). Suivent Max Weber et Erving Goffman (cités 10 fois), puis Jean-Claude Passeron (cité 8 fois, notamment à l'occasion de sa participation à la publication du *Métier de sociologue*). En outre, parmi « les 100 mots de la sociologie », nous retrouvons les maîtres-mots de Durkheim (« anomie », « croyances », « division du travail », « intégration », « prénotion », « régulation », « représentations », « solidarité »), de même que ceux de Bourdieu (« capital »,

« champ », « domination », « habitus », « réflexivité », « reproduction », « socioanalyse »).

La place prépondérante accordée aux publications et maîtres-mots de Durkheim et de Bourdieu parmi les cent notices de l'ouvrage donne une certaine identité à la discipline. En l'occurrence, la sociologie apparaît comme une science rationnelle (sans être rationaliste), empirique (sans être empiriste) et engagée (sans être militante). On retrouve effectivement une conception rationnelle, « exigeante » (p. 3), du métier de sociologue. Elle donne lieu à une critique explicite et unanime adressée aux tenants du paradigme postmoderne à l'occasion de la définition de la notion de corpus, proposée par Pierre Mercklé : « Mais derrière l'évidence apparente de cette réponse – les sociologues analysent des corpus –, il y a une prise de position qui engage en réalité une conception déterminée de la sociologie : [...] les sociologues auteurs de ce “lexique” de la discipline récusent clairement l'idée, parfois avancée à ses marges, d'un “tournant postempiriste” en sociologie, selon lequel l'établissement de la preuve à travers l'enquête empirique n'en serait plus un objectif essentiel. » (p. 29). Cette conception rationnelle de la discipline se reflète aussi dans la défense d'une rupture épistémologique avec le sens commun, qui apparaît à plusieurs reprises dans les notices du premier chapitre, consacré à la « posture » du sociologue (voir les notices « déterminisme », « dévoilement », « objet d'études », « objectivation », « prénotion »).

Corrélativement, les nombreuses notices du deuxième chapitre, relatives à la définition des outils de construction et d'analyse des données, attestent du caractère empirique de la discipline (voir les notices « analyse longitudinale », « analyse quantitative », « corpus », « échantillon », « entretien », « ethnographie », « méthodes qualitatives », « modélisation », « observation », « questionnaire », « récit de vie », « tableau croisé »). Pour autant, si les auteurs défendent une conception empirique de la discipline, ils ne tombent jamais dans l'écueil de l'empirisme, qui réduit le travail sociologique à un supposé « recueil » de données. Ainsi, la rationalité du raisonnement sociologique « discipline » la matière empirique du sociologue, à travers sa problématisation (la construction de l'objet), d'une part, et à travers le recours à la réflexivité (un travail de « socioanalyse »), d'autre part. Autrement dit, du point de vue des auteurs, le sociologue « interprète » la réalité sociale plus qu'il ne la décrit, à partir de certaines

« catégories » lui permettant d'opérer une « classification » du divers empirique. Comme le résume Mercklé, « la sociologie analyse des données... mais des données qui ne sont pas "données", mais construites » (p. 30). Et c'est tout l'enjeu de la « réflexivité » du sociologue que de prendre pour objet d'étude non seulement ses propres outils de construction, mais aussi la relation subjective qu'il entretient nécessairement avec ses objets d'études, que ce soit dans le cadre de la socioanalyse telle que Bourdieu la conçoit, ou dans celui de la « sociologie clinique » ou encore de « l'analyse institutionnelle » (pp. 23-24). On peut noter à ce propos un passage assez déroutant, lorsque Paugam avance que le sociologue « doit tout d'abord être capable de neutraliser ses sentiments ou de refouler ses passions » (p. 17). En effet, la socioanalyse ne constitue pas une entreprise de refoulement, mais à l'inverse une exploration de l'impensé du sociologue, durant laquelle il explicite et travaille sur sa subjectivité, ses passions et mobilise la perlaboration afin de mettre en échec le refoulement.

Une conception de la discipline engageant nécessairement le sociologue est particulièrement défendue dans la conclusion de l'ouvrage. En effet, comme l'affirme Cécile Van de Velde, « par l'entreprise de dévoilement qu'elle propose [la sociologie] porte en elle-même un regard critique sur la société et constitue une discipline nécessairement engagée » (p. 119). Quelques pages plus loin, la dernière notice de l'ouvrage, rédigée par Paugam, retentit comme un leitmotiv : « Au-delà de ces différentes dimensions de sa pratique, le sociologue se définit surtout par le regard inévitablement critique qu'il porte sur le monde social, puisque son travail consiste à faire la chasse aux prénotions et aux mythes de la vie ordinaire. » (p. 124). Mais c'est la figure foucauldienne de « l'intellectuel spécifique » (p. 120) qui est alors mobilisée, et c'est en tant qu'il est dépositaire d'un « savoir de spécialiste » (p. 120) que le sociologue est ainsi amené à s'engager « au service de la société » (p. 124). Si donc la sociologie mérite « une heure de peine » (pp. 122-124), c'est parce que le sociologue ne s'enferme pas dans sa tour d'ivoire, mais fait circuler son savoir d'expert au-dehors de la « communauté » des sociologues, s'efforçant ainsi de ne pas condamner la discipline à une forme d'ésotérisme.

Cette conception engagée de la discipline n'est pas sans lien avec la mise en évidence répétée de la dimension conflictuelle, coercitive et douloureuse des relations sociales (voir les notices « aliénation », « anomie », « classes sociales »,

« conflit », « contrôle social », « désaffiliation », « disqualification sociale », « domination », « inégalité », « institution totale » ou encore « ségrégation », dans le troisième chapitre, consacré aux concepts sociologiques). C'est donc parce que le métier de sociologue consiste à dévoiler « ce qui cloche » dans les relations sociales (aliénation, domination, inégalité, etc.) que le sociologue, qu'il le veuille ou non, est engagé dans la vie de la Cité.

Par ailleurs, nous pouvons aussi relever la prégnance d'une certaine conception de la socialisation, que François Dubet et Danilo Martuccelli (*À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Le Seuil, 1996) relèveraient sans doute comme davantage centrée sur l'intériorisation des normes plutôt que sur la distanciation critique. Ainsi, ce sont surtout les modalités intégratives de la socialisation que mettent en avant les auteurs (voir les notices « culture », « intégration », « lien social », « normes », « régulation », « socialisation », « solidarité » et l'ensemble du quatrième chapitre, consacré aux différentes formes d'appartenance sociale), de même que ses modalités coercitives (voir les notices « aliénation », « contrôle social », « institution totale », etc.). Toutefois, quelques notices (« autoanalyse, socioanalyse », « individualisation » et « stratégie ») abordent de manière nuancée la problématique de l'individuation.

Pour autant, si une certaine idée de la sociologie se démarque de cet ouvrage, il donne néanmoins à voir l'espace des possibles (théoriques, méthodologiques, etc.) structurant la sociologie contemporaine. Et cela sans pour autant reproduire les oppositions scolastiques sommant aux étudiants de « choisir » entre l'acteur et l'agent, l'induction et la déduction, l'engagement et la distanciation, etc. Cette volonté de se situer au-delà des querelles intestines entre sociologues, nous la retrouvons dès les premières lignes de l'ouvrage, dans l'avant-propos rédigé par Serge Paugam, dans lequel ce dernier propose une définition à la fois consensuelle et composite de la sociologie. Il identifie ainsi la discipline comme « la science des relations sociales » (p. 3), que le sociologue peut appréhender aussi bien à travers une échelle d'observation macrosociale (appréhendant les relations sociales « telles qu'elles sont imposées et transmises par le milieu – les cadres de socialisation ») qu'une échelle plus microsociale (appréhendant les relations sociales « telles qu'elles sont également vécues et entretenues par les individus »). Ce qui l'amène à embrasser, et non pas à opposer, sociologies de l'acteur et de

l'agent, postures explicative et compréhensive, ou encore dimensions objective et subjective des relations sociales.

De même, de nombreuses notices associent des auteurs ou des concepts que les manuels scolaires tendent souvent à opposer. Pensons par exemple à Durkheim et Weber, chez qui Van de Velde décèle un raisonnement comparatiste commun (pp. 7-8). De même, l'opposition supposée entre cause (explication) et sens (compréhension) vole en éclat lorsque Sylvie Mesure avance l'idée « d'une causalité intentionnelle des acteurs sociaux » dont le sociologue doit « reconstituer les intentions et les décisions » (p. 9).

Enfin, si ce lexique s'inscrit dans une tradition durkheimienne, les auteurs introduisent aussi des concepts sociologiques contemporains (comme la configuration, la désaffiliation, la disqualification sociale ou encore le réseau), et des outils méthodologiques qui ne vont pas forcément « de soi » dans la communauté (comme l'autoanalyse et la socioanalyse). Est aussi originale la notice consacrée à la « déontologie », nous indiquant qu'à la vigilance épistémologique dont doit faire preuve le sociologue doit se joindre une vigilance éthique et morale.

En résumé, cet ouvrage constitue une formation de compromis réussie. Les auteurs parviennent à être à la fois clairs, pédagogiques et rigoureux. Et si une certaine empreinte identitaire transparaît, ce lexique rend toutefois compte de l'actualité et de la pluralité des approches sociologiques contemporaines.

Pascal Fugier